



Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement

A.S.M.E.

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
 Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

Contact@montigny-asme.fr

www.montigny-asme.fr

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2016

(tenue salle de la Vanne Rouge à Montigny sur Loing)

- 1- Le président, M. Alan Bryden, ayant vérifié que le quorum est largement atteint, déclare la séance ouverte à 17 :30. Il remercie la mairie pour la mise à disposition de la salle et passe ensuite à l'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité.
- 2- **L'ordre du jour est approuvé**, moyennant l'ajout d'un point sur les suites de la crue exceptionnelle du printemps 2016
- 3- Il donne lecture du rapport moral de l'année 2015 et du compte-rendu des activités en cours pour l'année 2016, joints en **Annexe 1**. Le trésorier, Daniel DECUP, étant empêché, le président présente lui-même le Rapport sur le bilan et le comptes financier 2015 qui sont joints en **Annexe 2**.
- 4- **Ces deux rapports (moral et financier) sont approuvés à l'unanimité.**
- 5- Le président ouvre ensuite le **débat sur les actions en cours et futures.**

Les sujets et actions suivantes sont évoqués :

. **entretien et sécurisation de la voirie** : les cas des travaux en cours route de Marlotte et la pétition pour la sécurisation de la liaison Montigny-Sorques sont évoqués ; de plus, il est regretté qu'on n'ait pas profité des travaux pour enterrer les lignes électriques ;

. contribution de l'association à la promotion de la **souscription pour la réparation de l'Eglise Saint-Pierre-et-Saint-Paul** : outre les actions déjà menées, il est prévu un concert à La Loingtaine. Une réunion en mairie avec la Fondation du Patrimoine doit être programmée pour faire le point, en particulier sur la sollicitation des collectivités locales et de fondations ;

. les **nuisances sonores causées par les avions** utilisant l'aérodrome d'Episy et les largages de kérosène au dessus de la forêt par des avions de ligne ;

. l'absence d'information, et donc de mobilisation, sur le programme « **voisins vigilants** », pourtant annoncé (sans autre précision) sur le site de la mairie (cf. mention du logo de « participation citoyenne » sur le site de la mairie ;

. le stationnement d'épaves de voitures sur un terrain privé Chemin de la Peloterie ;

. les suites à la crue exceptionnelle du Loing du printemps 2016 : une réunion publique a eu lieu à Moret au cours laquelle le préfet a mis en garde sur le possible caractère récurrent d'une telle crue. Il est souligné que la vigilance doit donc être accrue concernant le respect du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) ;

. les nuisances sonores et autres liées à l'accroissement des activités commerciales de kayak et canoë sur le Loing ;

- 6- Le président évoque le **projet d'ouvrage sur les maisons et personnages notoires de Montigny**, dont le lancement est proposé avec un budget correspondant prévu pour 2017, basé sur le devis le moins-disant reçu suite à un appel d'offres. Une souscription sera lancée fin novembre pour permettre la réservation de l'ouvrage à un prix préférentiel et contribuer à la trésorerie de l'opération. Un participant suggère qu'un partenariat soit recherché avec la section arts graphiques du Lycée André Malraux de Montereau (*note : ce partenariat a depuis été conclu*) ;

7- Fixation du taux de cotisation et budgets pour 2016 et 2017

. **les taux de cotisation en vigueur sont reconduits à l'unanimité, à savoir : 10€ pour un membre individuel, 20€ pour un membre famille et 30€ (ou plus) pour un membre bienfaiteur ;**

. concernant la prise en compte du **financement de l'ouvrage sur les maisons et personnages notoires de Montigny**, le président précise que la trésorerie sera assurée par la souscription et par les réserves de l'association qui s'élèvent actuellement à environ 4000€. L'opération deviendra bénéficiaire au-delà de 250 exemplaires vendus, ce qui paraît largement réalisable et permettra notamment de reconstituer l'avance éventuelle de trésorerie. Une large promotion de l'ouvrage sera réalisée.

. **les budgets proposés pour 2016 et 2017 sont approuvés à l'unanimité et joints en Annexe 3.**

8- Renouvellement et élections d'administrateurs

. la totalité des administrateurs actuels sont reconduits à l'unanimité. En sus, est élu, également à l'unanimité, M. GRENTE qui agira également comme correspondant de l'association à Sorques ;

- 9- Le président indique que tous les points relevant d'une action de la municipalité feront l'objet d'un **courrier adressé à Mme le Maire**. Ce courrier a été effectivement envoyé depuis et est joint en **Annexe 4** au présent compte-rendu pour information.

- 10- Aucune autre question n'étant soulevée, **le président lève la séance à 19 :30**, en encourageant les adhérents à consulter et à alimenter le nouveau site internet de l'association (www.montigny-asme.fr).

(à l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni et à reconduit le Bureau à l'unanimité :

*Président : Alan BRYDEN
Vice-président : Gérard AGULHON
Secrétaire générale : Jeanne VIRION
Trésorier : Daniel DECUP
Secrétaire générale adjointe : Micheline BILLARD
Trésorière adjointe : Christine MARY)*

Le Président

La Secrétaire générale

Alan BRYDEN

Jeanne VIRION

ANNEXE 1



**Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement
A.S.M.E.**

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

Contact@montigny-asme.fr

www.montigny-asme.fr

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 8 OCTOBRE 2016
RAPPORT MORAL 2015 DU PRESIDENT ET ACTIONS EN COURS**

L'année 2015 et ces premiers mois de 2016 ont été particulièrement chargés en événements et actions pour notre association. Voici les principaux :

- La conception et la mise en ligne de notre nouveau site internet www.montigny-asme.fr: ce site a considérablement amélioré la visibilité de notre association et de ses actions, en même temps qu'il est une source de contacts et d'informations pour nos membres et qu'il encourage et facilite de nouvelles adhésions ;
- Le lancement par la Municipalité de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) pour lequel notre association est consultée. Ce P.L.U. doit fournir pour de nombreuses années le cadre de développement de notre village et nous devons être vigilants pour que celui-ci puisse être harmonieux et maîtrisé. Nos propositions concernent en particulier le zonage et les prescriptions permettant d'assurer la préservation du caractère et du patrimoine de notre village ;
- La poursuite de la réalisation du plan d'amélioration de la voirie que nous réclamons depuis plusieurs années. Après la rue Jacobé et la rue Aimé Lepercq, c'est la Route de Marlotte qui fait actuellement l'objet d'une rénovation en voie d'achèvement et, bientôt, ce sera la rue Roger Genty à Sorques. Nous avons aidé les riverains de la route de liaison entre Montigny et Sorques à formuler et promouvoir une pétition afin de sécuriser cette liaison. La Mairie s'y est engagée, mais la réalisation tarde... ;
- Le succès obtenu par nos actions à l'encontre des constructions et décharges illicites sur le Plateau des Trembleaux : en juillet dernier, suite à notre plainte auprès du Procureur de la République de Fontainebleau : des bâtiments ont été démantelés sur un terrain qui abrite des activités industrielles non conformes à la vocation agricole et de loisirs de cette zone. L'affaire est maintenant devant le tribunal correctionnel. En revanche, nous n'avons toujours pas de décision, ni d'action des pouvoirs publics au sujet de l'enfouissement très important de déchets de nature inconnue sur un terrain jouxtant le stade de football ; nous persévérons donc dans notre action ; le Sous-préfet de Fontainebleau et la Maire de Montigny nous ont affirmé continuer à suivre cette affaire avec vigilance ;
- Notre contribution à la souscription gérée par la Fondation du Patrimoine pour financer les réparations nécessaires pour notre église Saint-Pierre-et-Saint Paul. Après la réalisation et la publication de notre brochure sur l'église fin 2015, nous

A.S.M.E. 8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

avons promu sa vente dont le produit, déduction faite des frais de fabrication d'ores et déjà couverts, va à la souscription. Nous avons organisé un concert à l'église en juin, puis la visite de l'église à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre ;

- Notre projet d'ouvrage sur les maisons et personnages notoires de Montigny a bien progressé : le lancement effectif du processus de publication vous est proposé à l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Nous avons été présents à plusieurs manifestations du village : Forum des Associations, semaine Commerciale, Journées Européennes du Patrimoine, qui ont été autant d'occasions de faire connaître notre association et de promouvoir les adhésions. Nous avons également participé à la rencontre annuelle des associations avec la Municipalité et rencontré personnellement le Maire et ses adjoints à plusieurs reprises.

Au printemps dernier, notre village a connu la plus grande crue du Loing de son histoire, avec les conséquences dramatiques et les dégâts qu'elle a entraînée. Notre Association a manifesté sa solidarité avec les Montignons touchés par cette catastrophe, notamment en encourageant le volontariat.

Je remercie les membres du Bureau, qui se sont réunis à 4 reprises en 2015 et 2016, sans compter les nombreux échanges d'emails, et tous les volontaires qui nous ont aidés à mener à bien ces actions au bénéfice de la sécurité, de l'environnement, de la qualité de la vie et du patrimoine de notre cher Montigny. Leur engagement et leur enthousiasme seront encore largement mobilisés pour les actions à venir, en particulier pour de nouveaux événements artistiques que nous envisageons (concert, exposition) et pour le projet d'ouvrage évoqué ci-dessus, que, je l'espère, vous accepterez de lancer lors de cette assemblée et serez nombreux à souhaiter acquiescer.

Ce bilan largement positif et l'outil efficace que représente notre site internet devraient susciter de nouvelles adhésions, comme nous le constatons d'ailleurs déjà depuis le début de cette année. Je vous invite donc à nous fournir des informations pour alimenter notre site, ainsi qu'à promouvoir les adhésions et à nous suggérer de nouvelles actions que nous pourrions engager au profit de la qualité de la vie dans notre village: Montigny mérite bien notre vigilance et notre engagement pour ses habitants actuels et futurs, et aussi par respect pour ceux qui ont fait l'histoire et le charme de village !

Alan BRYDEN